

Rapport moral
AG La Baume 26 janvier 2015

En commençant ce rapport moral de l'exercice écoulé de notre association, il me semble essentiel de rappeler que, dans son courrier du 24 mars 2014, adressé aux trois communautés de Marseille et Aix-en-Provence et aux Pts des associations La Baume et Les Foyers Marseillais, le Père Provincial, après nous avoir informé de sa décision de constitution d'une seule communauté canonique jésuite sur Aix-Marseille, regroupée à Marseille dès septembre 2014, fixait comme tâche à notre association : « *l'analyse des conditions de maintien et de renouvellement d'une activité sur le site de la Baume, activité qui soit viable économiquement et inscrite dans les orientations globales propres à une œuvre jésuite.(...)* ».

Il invitait, plus particulièrement notre Bureau « *à tenir ensemble sens de la réalité et disponibilité à la créativité.* »

C'est pourquoi le Bureau et le CA ont consacré la plupart de leurs réunions à prendre des décisions et à construire des hypothèses pour l'avenir (horizon 2020) qui, toutes, cherchent à garantir la double exigence de notre projet apostolique comme centre culturel jésuite et une réalité économique complexe.

Le projet *La Baume 2015*, établi en octobre 2013, donnait quatre points de vigilance pour l'année 2014. En voici une évaluation rapide :

-Viabilité financière du site : c'était la priorité numéro 1. Beaucoup a été fait pour rénover notre capacité à assurer une meilleure gestion de la Baume : embauche d'une nouvelle responsable administrative et financière, changement de logiciel pour mettre en place une comptabilité analytique, création d'un fonds de dotation pour collecter des fonds (j'y reviendrai plus loin) et recherche active de subventions publiques. Nous le verrons dans le rapport financier, le changement de société de restauration et l'augmentation des tarifs a permis, cette année, une pause dans les déficits récurrents de la restauration de la Baume ; le terme de « pause » n'est pas anodin : il veut signifier que notre visibilité en cette matière reste incertaine.

L'arrivée de subventions de la CPA et de la Ville d'Aix nous a permis de terminer l'exercice avec un excédent alors que sans elles nous aurions été

une fois encore fortement déficitaire.

Et les réflexions pour l'avenir engagées par le Bureau et le CA, si elles sont claires sur leur finalité et la volonté de poursuite d'un projet original de rencontre, dans un lieu exceptionnel, de propositions culturelles et de développement personnel et spirituel, sont toutes contraintes par le réalisme économique dont nous ne pouvons nous affranchir surtout dans le contexte de la crise économique actuelle.

- Nouvelle organisation du programme et de l'équipe qui le porte : une nouvelle organisation, plus collégiale, a été mise en place et donne pour l'instant une entière satisfaction. Nous pouvons dire que la Baume a su inventer une nouvelle manière de préparer et d'animer son programme alors que les changements de personnel ont été nombreux. Comme l'an dernier, le conseil d'administration a, comme il en a la mission, travaillé à la définition des orientations et propositions du programme. Cette année « vous avez dit Nature ? », ...l'année prochaine : « Que du Bonheur ! ».

- Implication de la famille ignatienne : les différentes réunions qui se sont tenues avec la famille ignatienne montrent que ses forces sont faibles et que la Baume ne peut guère attendre beaucoup d'elle. Il nous semble que La Baume doit, cependant, continuer à impliquer sa famille spirituelle et, en mettant ses moyens humains et matériels à sa disposition, à proposer et inventer avec ses composantes des initiatives en partenariat, qu'elles aient lieu à la Baume, à Aix ou... à Marseille.

Cette orientation a été, récemment, confirmée par notre conseil d'administration, début décembre, lorsque nous avons rédigé l'appel à candidature en vue de recruter le (la) successeur(e) de notre directeur : pour assurer l'ensemble des responsabilités d'imagination, d'animation, de gestion de notre centre culturel jésuite, nous avons voulu mettre en valeur que nous recherchons pour accomplir cette mission, très complexe, un homme ou une femme de spiritualité ignatienne et avons, d'ailleurs sollicité l'ensemble de la famille ignatienne pour la diffusion, dans leurs réseaux respectifs, cette recherche.

- Une organisation et une communication plus efficaces : la communication est un point faible de la Baume, notamment pour le site internet mais surtout en direction de nouveaux clients potentiels en provenance du monde de l'entreprise. Des avancées ont été réalisées dans

le Bureau de l'association pour inventer une nouvelle stratégie de communication (langage et image renouvelés) et l'embauche d'une nouvelle salariée a permis en trois mois de tisser des liens forts et que nous espérons durables avec la presse régionale et les radios locales (radio dialogue et France Bleu Provence).

Je vais terminer ce rapport moral en vous indiquant que, parmi nos réflexions pour penser l'avenir, s'est trouvée une constante : la nécessaire évolution de nos structures juridiques.

Comme vous le savez et l'appréciez, la Baume est un site exceptionnel au service de notre centre culturel jésuite qui a un vrai rayonnement régional et répond à des attentes peu comblées dans d'autres lieux : visibilité de la spiritualité ignatienne (retraite, accompagnement, conférences, célébrations, homélies, etc.) et des jésuites (colloques avec Christus, Etudes, retransmission des soirées du Centre Sèvres...), programme culturel reconnu par sa pédagogie (croiser différents domaines en prenant son temps) et son identité chrétienne ouverte sur le monde, présence au monde de l'entreprise (et associatif) et de ses questions, récente ouverture sociale et écologique (jardins partagés, composte, anti-gaspillage alimentaire...) qui vient compléter celle plus ancienne sur l'art contemporain.

Toutes ces activités, qui sont la raison d'être de la Baume, et qui seront développées dans le rapport d'activités, visent au mieux l'équilibre d'exploitation mais ne peuvent en aucun cas dégager des ressources suffisantes pour entretenir, rénover et développer les infrastructures (bâtiments et parc). Aussi le financement indispensable au fonctionnement de la Baume et de son programme provient des activités commerciales de réservation de salles, de restauration et d'hôtellerie. Ces activités lucratives représentent plus de 90 % du chiffre d'affaire du site : dans un instant, le rapport financier le démontrera.

Mais ce caractère commercial prépondérant fait que notre association est entièrement fiscalisée (y compris pour les événements liés au programme !).

A différentes reprises au cours des trois derniers exercices, le Bureau a

recherché les moyens d'opérer une différenciation de régime fiscal entre activités commerciales et celles du programme. Cette question a été reprise en début d'année 2014 et a abouti à la décision du CA, le 2 juillet 2014, de créer un fonds de dotation.

Le fonds de dotation La Baume est désormais créé (JO du 25.10.2014) et vous en avez été informés (puisque sollicités) ; je vous rappelle que son objet est « *de promouvoir :*

- le dialogue entre les cultures, les catégories sociales et les différentes religions,

- l'éducation sociale, culturelle et religieuse des adultes et des jeunes, »

« A ce titre et sans que cela soit exhaustif, il peut organiser des colloques, conférences, congrès et réunions diverses et mettre en place toute communication (revue, site internet, etc...) visant à promouvoir son objet.

Il peut, également, prendre des initiatives mettant à la disposition du plus grand nombre de personnes le parc de la Baume pour des activités culturelles et sociales. »

Si la vocation première de ce fonds de dotation est de rechercher des financements complémentaires sous forme de dons et de mécénat et au titre de son activité d'intérêt général de faire bénéficier les donateurs du régime de déduction fiscale, son statut non lucratif lui permet aussi (et nous permet, donc, à travers lui) un recours plus aisé aux subventions publiques.

C'est un élément important de notre « dispositif » d'action qui, à terme, pourrait être dédié au développement et à la gestion de toutes les activités du programme.

Le bureau, comme le conseil d'administration, sont convaincus que nos réflexions pour l'avenir de la Baume passeront par une utilisation appropriée et combinée d'une association à vocation commerciale et d'une entité d'intérêt général portant le cœur de notre projet.

Nous avons, encore, à approfondir ce sujet et à en traiter de nombreux autres pour pouvoir répondre à la demande du Père Provincial que je citais au début de ce rapport.

Je ne vous cache pas que le plus préoccupant reste la situation financière du site de la Baume qui ne peut durablement compter sur des subventions pour équilibrer les comptes de son activité essentiellement commerciale.

Mais je suis convaincu que dans la gestion des contraintes que nous rencontrons dans la conduite de notre projet associatif, il y a une invitation

à inventer d'autres façons de faire, des voies de progrès qui peuvent participer à une société du bien vivre.

Car je termine ce rapport en reprenant ce que Patrick Viveret dit dans un entretien avec la revue Etudes (janvier 2015), sur le sujet : « L'économie au service de la vie bonne » et qui me semble s'appliquer au projet original et historique de la Baume :

« (...) Le bien vivre, c'est créer les conditions de possibilité pour tous les êtres humains d'aller le plus loin possible dans leurs potentialités créatives de vie (...)»,

et il poursuit :

« Avec tout ce que cela suppose de dynamismes, de bouleversements, ...y compris de désaccords, d'affrontements, de passions » !!!

BD/22.01.2015